

MANUEL D'UTILISATION DE L'APPLICATION UBO

Destiné aux clubs de l'AWBB

1. INTRODUCTION

Ce manuel d'utilisation est une **annexe au « Guide explicatif »** également disponible sur le site de la fédération.

Son objectif est de rendre l'utilisation de l'application UBO du SPF finances la plus compréhensible possible pour les secrétaires de clubs (ou tout autre représentant légal de l'ASBL désirant entreprendre les démarches dont il est question dans ce document). Ce manuel s'inspire largement de la version plus complète et sophistiquée publiée sur le site du SPF Finances¹ (et également disponible sur celui de l'AWBB). En cas d'incompréhension, ou si vous êtes à la recherche d'informations complémentaires, n'hésitez pas à vous y référer.

Vous trouverez dans ce document les explications sur la manière dont vous pourrez, en tant que représentant légal/mandataire de club, accéder à l'application, et enregistrer les informations relatives aux bénéficiaires effectifs.

Précisons que les données utilisées dans ce manuel sont totalement fictives et ne correspondent en rien à la réalité.

2. CONNEXION À L'APPLICATION

Seuls les représentants légaux des clubs ont l'autorisation d'accéder à l'application et de procéder à l'enregistrement de leurs bénéficiaires effectifs.

Allez sur le portail <u>MyMinfin</u> ou sur le site <u>www.finances.belgium.be</u> (onglet E-services, Registre UBO).

Choisissez ensuite votre moyen d'authentification et suivez les instructions à l'écran.

¹ https://finances.belgium.be/fr/E-services/ubo-register

CSAM	S'identifier à	l'administration er	ligne		
	o identifier a	radministration er	riigiie		
Choisissez votre	clé numérique pour	vous identifier.	Besoin d'aide?		
Clé(s) numérique(s) avec	l'eID ou identité numérique				
DENTIFICATIO	ON le cartes elD	IDENTIFICATION via itsme	0		
Clé(s) numérique(s) avec	code de sécurité et nom d'utili	Créez votre compte itsme isateur + mot de passe			
IDENTIFICATIO avec un code de mail	ON © sécurité envoyé par e-	IDENTIFICATION avec un code de sécurité vi application mobile	a une	IDENTIFICATION avec un code de sécurité via SMS	0
IDENTIFICATIO avec code de séc	ON curité via token				

R

Lorsque l'écran ci-dessous apparaît, choisissez « Au nom d'une entreprise » étant donné que vous vous connectez en tant que représentant légal de votre club.

Choisissez votre mode d'identification : O en votre propre nom au nom d'une entreprise	Continuer
Pourquoi ce choix ?	
Pourquoi ce choix ? /ous pouvez accéder à l'administration en ligne en tant que membre de l'un de ces groupes cibles :	
Pourquoi ce choix ? Vous pouvez accéder à l'administration en ligne en tant que membre de l'un de ces groupes cibles : • en votre propre nom (citoyen)	

L'écran de démarrage de l'application s'affichera ensuite.

Service Public Fédéral FINANCES	e en tant que	RETOUR A MYMINEIN
		uto-3411 •
ccueil Rechercher 🔻 Statut des de	iandes 🔻 Gestion des mandats	
RECHERCHER UNE F	JTITÉ RECHERCHER UN BÉNÉFICIAIR Vous pouvez rechercher ici les informations su effectifs auxquels vous avez ac	E EFFECTIF ar les bénéficiaires cès Consulter les informations relatives aux demandes de dérogation que vous avez introduites



Si, à l'issue de votre manipulation, vous obtenez un écran différent et que votre numéro de Registre national apparait en haut de l'écran précédé de « Connecté en tant que », c'est que vous vous êtes authentifié en tant que citoyen. Dans ce cas, veuillez vous déconnecter de l'application et recommencer la procédure d'authentification telle que décrite ci-dessus.

3. RECHERCHE DU CLUB ET AJOUT DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

a. Rechercher le club

Afin de procéder à l'enregistrement ou à la modification des informations correspondant à votre/vos bénéficiaires effectifs, suivez les informations suivantes.

Cliquez sur la case « Rechercher une entité » sur l'écran de démarrage :



La liste des ASBL pour lesquelles vous êtes repris comme représentant légal apparait en bas de la page de résultat (tel qu'indiqué ci-dessous). Si vous êtes représentant légal de nombreux redevables d'information, vous pouvez également effectuer une recherche en complétant les champs repris audessus de cette liste, afin de retrouver votre club parmi ces différents redevables d'information.

Le numéro BCE du club se trouve en haut de l'écran précédé de « Connecté en tant que Oxxx.xxx.xxx.

RECHERCHER UNE ENTITÉ						
G Recher	cher parmi les entités juridiques auxquell	es vous avez accès.				
				<u>En savoir plus >></u>		
Numéro BCE ou Identifia Entrez un numéro BCE o	ant ou un identifiant étranger	Forme légale Sélectionnez une forme l	égale	~		
Nom de l'entreprise Entrez un nom d'entrep	rise		Date de création dd/MM/yyyy	1		
Rue Entrez le nom de la rue			Numéro Entrez le numéro	Boîte Entrez la boîte		
Code Postal	Ville	Pays				
Entrez le code postal	Entrez la ville	Sélection	nez le pays	\sim		
			Ø EFFAC			
ou Identifiant Etranger 🌲	Nom de l'entreprise 🌲	Forme	égale	Date de création 🌲		
		Société en nom collectif				
	N . A	1 h N 10 M				



Cliquez sur l'item repris dans la colonne « BCE ou Identifiant Etranger » correspondant à votre club.

								MOI 🖉
INFORMATIONS CON	CERNANT L'ENTITÉ							
ADRESSE DE L'ENTIT	tê .							
INFORMATION(S) DE	CONTACT							
INFORMATIONS REL	ATIVES AUX BÉNÉFICIAIRES EFFE	CTIFS ET À LA STRUCTURE DE CONTRÔLE						
✓ Les informations d	e cette entreprise ont été confirmées l	e 23/03/2021						
Structure de contrôle	Liste des bénéficiaires effectifs	Gestion des bénéficiaires effectifs groupés	Liste des futurs contrôles	Liste d	es contrôles ir	actifs Historique de modifi	cation	
						✓ ÉTENDRE LA STRUCTURE	A RÉDUIRE LA S	TRUCTURE
	Béněl	ficiaire effectif	Туре	5.0	2.4		* RÉDUIRE LA S	n Ructure s)
∼ M-Level	Bênê	liciaire effectif	Type	5.C 100	S V 100		A RÉDUIRE LA S	nructura s)
√ M-Lavel	Béné	ficiaire effectif	Type III A	% C 100	SV 100	ETENDRE LA STRUCTURE Nature du contrôle Cat. 1 : Droits de vote ou participation au capital	A RÉDUIRE LA S	NRUCTUR N

Vous pouvez maintenant **visualiser toutes les informations de votre club** telles qu'enregistrées dans le registre UBO.

b. Ajouter des bénéficiaires effectifs

Dans le cas des ASBL, sont considérés comme bénéficiaires effectifs² :

- Les personnes membres du Conseil d'Administration (ex. : secrétaire, président, trésorier, ...);
- Les personnes qui sont habilitées à la représenter (voir statuts du club) ;
- Les personnes chargées de la gestion journalière (ex. : un administrateur délégué) ;
- Les personnes physiques <u>dans l'intérêt desquelles l'ASBL a été créée ou opère</u> (*ex. : ASBL dont l'objectif est la défense des victimes de guerre*) => rare dans le cadre du basketball...
- Toute personne physique exerçant par d'autres moyens <u>le contrôle en dernier ressort de</u> <u>l'ASBL.</u>

Les catégories de bénéficiaires effectifs citées ci-dessus sont **cumulatives**. Il vous est donc demandé d'indiquer toutes les personnes susceptibles d'y être intégrées, ainsi que toutes les catégories auxquelles elles appartiennent³.

Afin **d'ajouter un bénéficiaire effectif** dans la structure de contrôle de votre club, vous devez cliquer sur le bouton « Modifier » situé en haut à droite de la fiche.

Allez sur la rubrique « Informations relatives aux bénéficiaires effectifs et à la structure de contrôle » puis dans l'onglet « Structure de contrôle ». Plusieurs icônes apparaissent dans la colonne « Action(s) » après que vous ayez cliqué sur « Modifier ».

² Pour rappel, un condensé explicatif du fonctionnement et des objectifs poursuivis par le registre UBO est disponible sur le site de l'AWBB.

³ Une même personne peut donc faire l'objet de plusieurs inscriptions distinctes.



0

0

AWBB – Département juridique

ucture de contrôle	Liste des bénéficiaires	effectif	Ges	tion des bénéfi	ciaires effectifs groupés	Liste des fut	urs contrôles
	Liste des contrôles ina	actifs	Historiq	ue de <mark>modifica</mark>	tion		
					✓ ÉTENDRE LA STRUC	ITURE 🛛 🔺 RÉ	DUIRE LA STRUCTURE
Bénéficia	ire effectif	Туре	% C	% V	Nature du cont	trôle	Action(s)
\sim			100	100			a+) @+)
~			4	4	Cat.1 : Droits de vote ou p capital	articipation au	
0	🕂 🌙 Ajout	er u	n con	ntrôle pa	ar un bénéficia	ire effec	tif;
o 🔲	🕂 🗲 Ajout	er u	n con	ntrôle pa	ar une entité ju	uridique	(i.e. entité interm
· · ·	-> Supr	nrime	or lo d	ontrôle			

Modifier la composition du contrôle.

► Voir/modifier le contrôle

Si vous désirez ajouter « une personne physique reprise comme titulaire de fonction à la BCE » ou « une personne morale reprise comme titulaire de fonction à la BCE », « un bénéficiaire effectif disposant d'un numéro national ou numéro bis », « un bénéficiaire de nationalité étrangère », « une catégorie », ou « une entité juridique intermédiaire », nous vous renvoyons vers le manuel explicatif du SPF Finances, ces différentes opérations étant rares dans le milieu du basketball.

4. MODIFICATION DE LA FICHE DU CLUB

a. Modifier un contrôle

Pour modifier les informations de contrôle d'un bénéficiaire effectif, veuillez vous rendre sur la fiche de votre club et cliquer sur le bouton « **Modifier** » de la même manière que celle utilisée pour l'ajout de votre bénéficiaire effectif.

Cliquez ensuite sur l'icône représentant un « œil » dans la colonne action afin d'apporter toutes les modification relatives au contrôle.

> INFORMATIONS CONCE	RNANT L'ENTITÉ						
> ADRESSE DE L'ENTITÉ							
> INFORMATION(S) DE CO	DNTACT						
	IVES AUX BÉNÉFICIAIRES EFFEI	CTIFS ET À L	A STRUCTU	IRE DE CON	TRÔLE		
Structure de contrôle	Liste des bénéficiaires effectifs	Gestion de	s bénéficiair	es effectifs g	roupés Liste des futurs cor	trôles Liste des contrôles	i inactifs
	Historique de modification						
					¥ É	TENDRE LA STRUCTURE	RÉDUIRE LA STRUCTURE
Béné	ficiaire effectif	Туре	% C	% V	Nature de	u contrôle	Action(s)
~			100	100			A+ 0+
			1	1	Cat.1 : Droits de vote ou	participation au capital	
\sim			1	1	Cat.1 : Droits de vote ou	participation au capital	

Vous pouvez dès lors effectuer les modifications requises en remplaçant les informations encodées ou en sélectionnant le choix adéquat dans le menu déroulant.



Cliquez sur le bouton « Sauvegarder » pour enregistrer les modifications effectuées.

b. Clôturer un contrôle

En cliquant sur l'icône « Clôturer un contrôle », vous pourrez mettre un terme au contrôle exercé par un bénéficiaire effectif. Celui-ci disparaitra alors de la structure de contrôle du club.

Après avoir sélectionné le bénéficiaire concerné, vous devrez indiquer une date de fin de contrôle ainsi qu'une éventuelle remarque justifiant cette suppression du contrôle. Cliquez ensuite sur « Sauvegarder ».

c. Modifier la fiche du club

En cas d'erreur dans des données reprises dans les onglets « Informations concernant l'entité » et « Adresse de l'entité », veuillez vous connecter directement à votre compte My Entreprise du SPF Economie⁴ et y effectuer les modifications. Ces changements seront automatiquement mis à jour dans le registre UBO dans les quelques jours suivant la modification.

Pour modifier la structure de contrôle du club dont vous êtes représentant légal, cliquez sur le bouton « Modifier » situé juste à côté du bouton « Imprimer ».

•	La fiche entité vous d'une entité, vous Modifier » puis sur u	; permet de consulter l'ens pouvez modifier l'informati n des pictogrammes visible	emble des informations d' on relative à ses bénéfici s dans l'onglet « Structure d	une société.Si vous ête aires effectifs en cliqua de contrôle »	s représentant lég ant sur le bouton	al «
		÷			<u>En savoir plus ></u>	2
						🖋 MODIFIER
✓ INFORMATIONS CONC	ERNANT L'ENTITÉ					
Numéro BCE ou Identifiant		Date de création		Statut Situation normale		~
Nom de l'entreprise			Forme légale Société en nom collectif			~
✓ ADRESSE DE L'ENTITÉ						
Rue				Numéro	Boîte NA	
Code Postal	Ville		Pays Belgique	2		~
> INFORMATION(S) DE C	ONTACT					
	TIVES AUX BÉNÉFICIAIRES	EFFECTIFS ET À LA STRUCTURI	E DE CONTRÔLE			

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

a. Visualiser la fiche du club

- Les onglets « <u>Informations concernant l'entité</u> » et « <u>Adresse de l'entité</u> » reprennent les informations personnelles de l'entité telles qu'elles se retrouvent à la BCE.
- L'onglet « <u>Information(s) de contact</u> » reprend les informations de contact permettant de joindre l'entité.

⁴ <u>https://www.myenterprise.be/my_enterprise/</u>



AWBB – Département juridique

 L'onglet « <u>Informations relatives aux bénéficiaires effectifs et à la structure de contrôle</u> » reprend toutes les informations relatives aux bénéficiaires effectifs, ainsi qu'à la structure de l'entité.

				MODIFIER
✓ INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTITÉ				
Numéro BCE ou Identifiant	Date de création	Statut Situation normale		~
Nom de l'entreprise	Forme légale Société en non	n collectif		~
✓ ADRESSE DE L'ENTITÉ				
Rue		Numěro	Boîte Entrez la boîte	
Code Postal Ville		Pays Belgique		~
✓ INFORMATION(5) DE CONTACT				
Type de contact EMAIL	Valeur			
Type de contact MOBILE	Valeur			
Type de contact PHONE V	Valeur			
✓ INFORMATIONS RELATIVES AUX BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS	ET À LA STRUCTURE DE CONTRÔLE			

b. Imprimer la fiche du club

Vous pouvez à tout moment **imprimer** la fiche d'un redevable d'information en cliquant sur le bouton « Imprimer » situé en haut à droite de la fiche d'identité comme indiqué ci-dessous.

c. Rechercher un bénéficiaire effectif

Si vous désirez trouver des informations relatives au représentant légal de votre club, c'est-àdire vos informations personnelles recensées dans le registre :

Cliquez sur l'icône « Rechercher un bénéficiaire effectif » sur l'écran de démarrage.



La liste des bénéficiaires que vous pouvez consulter apparaît sous forme de liste en bas de la page. Vous pouvez également effectuer une recherche en complétant le tableau afin de trouver plus facilement le bénéficiaire voulu.

Rechercher un bénéficiaire effectif						
Rechercher parm	i les bénéficiaires effectifs auxquels v	ious avez accès.	En savoir plus >>			
NNR ou Numéro d'identification 💠	Prénom 💠	Nom ¢	Date de naissance			
	-	UBD				



Cliquez sur le numéro de registre national ou le numéro d'identification du bénéficiaire recherché dans la liste afin de visualiser ses informations.

INFORMATION SUR LE BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF
► ADRESSE
INFORMATION(S) DE CONTACT
► INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez agrandir/réduire les 4 rubriques de la fiche du bénéficiaire en cliquant sur la flèche blanche.

6. AJOUT DE DOCUMENTS PROBANTS

a. Téléchargement des documents probants

Depuis le 11 octobre 2020, tous les redevables d'information ont désormais l'obligation de fournir, via la plateforme en ligne, tout document démontrant que les informations enregistrées relatives à leurs bénéficiaires effectifs sont adéquates, exactes et actuelles (ex. : les statuts de l'ASBL, un acte notarié, ...).

Ces documents sont accessibles uniquement aux autorités compétentes et en aucun cas aux membres du grand public.

Pour télécharger un document probant, allez dans l'onglet « Document(s) probant(s) » sur la page de votre entité dans le registre UBO et cliquez sur « +ajouter » en bas à droite.

			ER UNE DIFFÉRENCE		MODIFIER				
> INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTITÉ									
> ADRESSE DE L'ENTITÉ									
✓ DOCUMENT(S) PR	OBANT(S)								
Nom	Bénéficiaire effectif	Туре	Date d'échéance		Action(s)				
Aucune donnée à affi	cher.								
N 1 ▷ N 5 ✓ Image: Note of the state of the st									
✓ INFORMATIONS R	✓ INFORMATIONS RELATIVES AUX BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS ET À LA STRUCTURE DE CONTRÔLE								

Ensuite, vous obtiendrez l'écran suivant. Dans cet écran, vous pouvez cliquer sur « + choisir un fichier » pour sélectionner le fichier que vous voulez télécharger.



Date d'échéance	Туре			
Sélectionnez une date d'échéance	Sélectio	Sélectionnez un type de document		
+ CHOISIR UN FICHIER	Docum Docum Docum	ent personnalisé ent global ent Moniteur Belge		
Bénéficiaire effectif	Type	% C	% V	
		0.0000	0.0000	
		0.0000	0.0000	
	۵.	0.0000	0.0000	~
	4	0.0000	0.0000	
	4	0.0000	0.0000	
		0.0000	0.0000	~
	4	0.0000	0.0000	
	8 4 1 > >			

- <u>Date d'échéance</u> : si le document n'est valable que pour une certaine période, vous pouvez indiquer la date d'échéance exacte via ce champ (passé ce jour, le document sera archivé).
- <u>Type</u> : veuillez indiquer dans ce champ s'il s'agit d'un document personnalisé (valable comme preuve pour un seul bénéficiaire), d'un document global (preuve pour plusieurs bénéficiaires enregistrés), ou d'un document du Moniteur belge (ex. : acte de constitution).
- <u>Liste des bénéficiaires effectifs</u> : il faut cocher dans cette liste le ou les bénéficiaire(s) auxquel(s) le document s'applique.

Cliquez ensuite sur « Sauvegarder ». Le document sera alors visible et pourra être consulté via l'onglet « document(s) probant(s) ».

b. Lien avec le Moniteur

Si certains actes publiés au Moniteur belge contiennent des informations permettant de démontrer que les informations relatives aux bénéficiaires effectifs et aux éventuelles entités intermédiaires sont adéquates, exactes et actuelles, vous pouvez **lier le registre UBO de l'entité avec le Moniteur Belge.**

Si vous choisissez de lier le registre UBO de l'entité avec le Moniteur Belge, vous ne devez alors pas fournir d'autres documents probants au registre UBO. Vous ne pouvez utiliser cette fonctionnalité <u>qu'à condition de vous assurer que les informations prouvant l'exactitude des données contenues dans</u> <u>le registre UBO sont bien reprises au Moniteur belge.</u>



Voici les étapes pour lier le registre UBO de l'entité au Moniteur Belge :

 Rendez-vous dans l'onglet *Document(s) probant(s)* et cliquez sur le bouton *Lier Moniteur* Belge

Nom	Bénéficiaire effectif	Type	Date d'échéance	Action(s)
Aucune donnée à affi	cher.			

• Validez ensuite votre choix en cliquant sur Oui

Etablissement d'un lien avec le Moniteur Belge	×
Je déclare que les informations reprises au Moniteur Belge peuvent confirmer que les c adéquates, exactes et actuelles.	lonnées présentes dans le registre UBO sont
	× NON ✓ OUI

Une fois validé, il sera alors indiqué dans l'onglet « Document(s) probant(s) » que le lien entre le registre UBO et le Moniteur belge a été effectué avec succès pour cette entité.

7. CONFIRMATION ANNUELLE

Le redevable d'information (le club donc) doit valider au moins une fois par an les informations encodées dans le registre UBO.

Pour ce faire, un **bouton de confirmation annuelle** est mis à disposition sur la fiche de l'ASBL⁵.



Notons également que **tout changement ponctuel** apporté à la structure de contrôle est synonyme de confirmation automatique. Le compte à rebours est alors remis à zéro.

Un bordereau jaune (à partir de l'entrée dans le 11^e mois), puis rouge (lorsque le délai est dépassé) sont censés avertir le redevable d'information de sa situation précaire en cas de « laisser-aller ».

⁵ La confirmation annuelle n'est possible qu'à condition d'avoir préalablement réalisé l'encodage des bénéficiaires effectifs.